

Note d'entretien

Reconversion professionnelle vers le métier d'auxiliaire de vie

Bénéficiaire : Nekonia

Conseiller accompagnateur: Joffrey Gallet

Date de l'entretien : XX/05/2025

Durée estimée : 45 minutes

Objectifs de l'entretien

- Évaluer la faisabilité du projet professionnel de Nekonia vers le métier d'auxiliaire de vie.
- Identifier ses compétences transférables, ses aspirations, ses valeurs.
- Vérifier sa connaissance du métier et la maturité du projet.
- Présenter les opportunités de formation et les dispositifs de financement disponibles.
- Formuler des recommandations pour le plan d'action

Guide de questionnement

✓ Parcours professionnel

1. Pouvez-vous me décrire votre parcours professionnel jusqu'à votre situation actuelle ?

☑ Projet de reconversion

- 2. Qu'est-ce qui vous amène à envisager une reconversion aujourd'hui?
- 3. Comment imaginez-vous votre avenir professionnel?

✓ Compétences

- 4. Quelles tâches ou missions avez-vous le plus appréciées dans vos précédents emplois ?
- 5. Qu'aimeriez-vous retrouver dans votre prochain métier parmi ce que vous avez apprécié auparavant ?

✓ Valeurs et aspirations

- 6. À quoi ressemblerait, pour vous, le métier idéal au quotidien ?
- 7. Quelles types de tâches ou quels environnements de travail souhaitez-vous éviter dans votre futur métier ?

✓ Connaissance du métier

- 8. Que savez-vous du métier d'auxiliaire de vie aujourd'hui?
- 9. Avez-vous déjà échangé avec des professionnels ou observé ce métier sur le terrain ?



✓ Validation du projet

10. Pensez-vous aujourd'hui que le métier d'auxiliaire de vie est en accord avec ce que vous recherchez professionnellement et personnellement ?

Opportunités d'emploi (Abbeville et environs)

Poste	Employeur	Type de contrat	Source
Auxiliaire de vie sociale	L'Entraide Familial	CDD - 6 mois - 30H	France Travail
Auxiliaire de Vie H/F	Petit Fils	CDI/CDD - tps plein/partiel	I <u>ndeed</u>
Assistant de Vie H/F	Domaliance	CDI - tps plein/partiel	<u>Meteojob</u>
Auxiliaire de Vie H/F	Vitalis Medical	Intérim - tps plein	<u>Hellowork</u>
Auxiliaire de Vie H/F	Valloires Domicile (Le Crotoy)	CDD - temps partiel	Aladom

Formations identifiées de niveau III

→ 1. <u>Titre Professionnel ADVF – AFCI Abbeville</u>

• **Durée :** 5 mois (672 h dont 245 h en entreprise)

• Modalité : Mixte (présentiel et distanciel)

• Tarif: 10 675 €

• **Financement :** Formation gratuite et rémunérée via le Conseil Régional, France Travail et le FSE

→ 2. Diplôme d'État AES – EPLEFPA Baie de Somme (Abbeville)

• **Durée :** 9 mois (546 h théoriques + 3 stages)

Modalité : Présentiel

• Tarif: 5 670 €

• **Financement**: Conseil Régional, OPCO, CPF. Rémunération possible.

→ 3. <u>Diplôme ADVD – GRETA Somme (Amiens)</u>

• **Durée**: 6 mois (491 h en centre + 105 h en entreprise)

• **Tarif indicatif**: 12 € / heure (formation finançable)

• **Financement :** Projet de Transition Professionnelle, CPF, OPCO, Programme Régional de Formation.



Modes de financement mobilisables et démarches à effectuer

Classement	Dispositif	Fonctionnement	Actions à mener par Nekonia	Éligibilité actuelle
1	Projet de Transition Professionnelle (PTP)	Permet à un salarié en CDI de s'absenter pour suivre une formation certifiante, tout en gardant son salaire. Financement par Transitions Pro.	- Contacter un CEP via mon-cep.org- Vérifier l'éligibilité de la formation (ex : Greta certifiant)- Monter un dossier avec l'accord de l'employeur	✓ Oui, si CDI ≥12 mois chez l'employeur actuel, 24 mois d'activité salariée cumulée
(2)	Démission-Reconversion (avec ARE)	Démission autorisée si un projet de reconversion est validé par un CEP. Ouvre droit à l'ARE (chômage) pour financer sa vie pendant la formation.	- Contacter un CEP- Faire valider le projet- Obtenir l'attestation- Démissionner dans les 6 mois- S'inscrire à France Travail	✓ Possible, démission à prévoir avec légère perte de revenus
3	Contrat de professionnalisation	Contrat en alternance (CDD ou CDI) permettant d'acquérir une qualification. Rémunération de 55% à 100 % formation financée par l'OPCO de la nouvelle branche.	- Trouver un employeur dans le secteur visé- Contacter l'OPCO concerné- Signer un contrat avec organisme de formation + entreprise	Oui, si elle est demandeuse d'emploi et trouve une entreprise d'accueil dans le secteur cible
	Plan Régional de Formation (PRF)	Formation financée par la région si elle est demandeuse d'emploi. Possibilité indemnité de formation (RFPE).	- Démissionner et s'inscrire à France Travail- Faire une demande via un CEP- S'informer sur les programmes régionaux disponibles	Oui, si elle quitte son poste et s'inscrit comme demandeuse d'emploi
	CPF + abondement France Travail	Crédit CPF mobilisable à tout moment. Si insuffisant, France Travail peut abonder pour les demandeurs d'emploi.	- Vérifier ses droits CPF- S'inscrire à France Travail- Demander un abondement une fois le projet validé dans le PPAE	Oui au CPF Non à l'abondement tant qu'elle n'est pas demandeuse d'emploi
	Financement personnel	Financement direct par l'apprenant. Peut s'accompagner de paiements	- Demander un devis- Préparer un plan de financement	Oui, sans conditions, mais le plus coûteux



Classement	Dispositif	Fonctionnement	Actions à mener par Nekonia	Éligibilité actuelle
		échelonnés ou de prêts personnels.	personnel	
•	OPCO (commerce → médico-social)	Financement par l'OPCO de branche possible uniquement si la formation est liée au poste actuel ou validée par l'entreprise.	- Contacter l'OPCO (OPCommerce ou AKTO)- Vérifier si l'employeur accepte d'intégrer la formation au plan interne	X Non, la

Recommandations et prochaines étapes

Étape 1 : Sécuriser le projet

- **Réaliser une enquête métier** auprès de professionnels du secteur médico-social.
- **Demander une PMSMP** (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) via France Travail ou un conseiller CEP.

Étape 2 : Identifier la formation la plus adaptée

- **Contacter un CEP via** <u>mon-cep.org</u> pour être accompagnée dans le choix d'une formation certifiante reconnue (ex : formation Greta au titre d'auxiliaire de vie).
- Vérifier que la formation visée est bien éligible au dispositif choisi (PTP, CPF, PRF, etc.) et compatible avec ses contraintes familiales.

Étape 3 : Identifier et mobiliser le financement le plus sécurisé

- Étudier en priorité le Projet de Transition Professionnelle (PTP), qui permet de garder son CDI et d'être rémunérée pendant la formation.
- **Si le PTP est refusé ou impossible**, envisager la **démission-reconversion** avec validation du projet par un CEP et accès à l'ARE.
- En alternative ou complément, vérifier l'éligibilité au Plan Régional de Formation (PRF) une fois inscrite comme demandeuse d'emploi (souvent avec indemnité de formation).
- Mobiliser ses droits CPF si la formation est courte ou partiellement financée. En cas de reste à charge, envisager un abondement par France Travail après inscription comme demandeuse d'emploi.
- **En dernier recours**, envisager un **financement personnel**, mais cette option est à éviter en première intention, car elle ne sécurise ni les revenus ni le parcours.

Conclusion

Cet entretien visait à clarifier et structurer le parcours de reconversion de Nekonia, en tenant compte de ses priorités personnelles et professionnelles.

Nous avons analysé les leviers concrets pour sécuriser son projet :

- •Explorer le métier d'auxiliaire de vie grâce à une enquête métier et une immersion (PMSMP), afin de confronter ses aspirations à la réalité du terrain.
- •Identifier une formation qualifiante et reconnue, compatible avec les financements publics.
- •Comparer les solutions de financement, en hiérarchisant leur pertinence :

Ces éléments ont permis de poser les bases d'un projet cohérent, réaliste et mobilisable. Avec ces repères solides, Nekonia est armée pour entamer sereinement sa transition professionnelle et construire un avenir qui lui ressemble.

